



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La MRC de Memphrémagog lance un Guide de gestion des événements écoresponsables

Magog, le 17 juin 2014 – La MRC de Memphrémagog est fière d'annoncer le lancement d'un tout nouveau Guide de gestion des événements écoresponsables, destiné aux organisateurs d'événements.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'action 5 du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC, qui vise à soutenir et encourager les organisateurs d'événements à gérer les matières résiduelles qu'ils produisent selon le principe des 3RV-E.

Le guide a été créé afin de pouvoir être utilisé par des bénévoles, des employés municipaux ou des organisateurs chevronnés. Facile d'utilisation et accessible à tous, il est adapté à l'organisation d'événements de toutes tailles. Six volets y sont abordés : l'alimentation, la gestion des matières résiduelles, les gaz à effets de serre, l'approvisionnement, la protection des milieux naturels et des ressources, ainsi que le volet sociétal.

« Intégrer la notion d'écoresponsabilité à l'organisation d'un événement permet de prendre en considération les répercussions de nos actions, d'en réduire les conséquences négatives, comme la quantité de matières résiduelles générées ou de gaz à effet de serre produits, et d'en maximiser les effets positifs, comme l'approvisionnement local ou la diffusion des connaissances », affirme madame Lisette Maillé, mairesse d'Austin et présidente du comité consultatif en développement durable (CCDD) de la MRC.

Madame Maillé mentionne également qu'il est utopique de tout vouloir faire parfaitement du premier coup. « Dans les petites municipalités, les organisateurs d'événements sont souvent des bénévoles. Le guide a été conçu de manière qu'ils puissent se fixer des objectifs réalistes, adaptés aux moyens financiers et humains dont ils disposent. L'important, c'est de faire un pas à la fois et, surtout, de consigner les commentaires, suggestions et résultats d'année en année afin de viser une amélioration continue. »

De plus, le guide contient une liste de fournisseurs locaux pour différents domaines d'activité : traiteurs, services-conseils, transport collectif, communications, et même le nom d'organismes locaux avec qui prendre entente pour récupérer et redistribuer les surplus alimentaires.

Les membres du CCDD sont d'avis que la prise en compte des différentes facettes du développement durable lors de la planification et de la réalisation d'un événement aura des retombées considérables dans nos collectivités. Ils invitent tous les organisateurs d'événements à mettre ce guide à profit et les

remercient à l'avance pour leur précieuse collaboration et tous les efforts qu'ils investiront dans la protection de notre milieu.

Le document est accessible sur le site internet de la MRC dans la section « publications » à l'adresse www.mrcmemphremagog.com/pdf/Guide/Guide_evenements_ecoresponsables.pdf.

– 30 –

Source :

Mme Louise Champoux
Conseillère en communications
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-8273, poste 239

Pour information :

Mme Lisette Maillé
Présidente
MRC de Memphrémagog
Comité consultatif en développement durable
Tél. : 819 843-2388

Mme Alexandra Roy
Coordonnatrice de projets
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 32